



10 février 2014

## **Monitoring du lynx en Valais à l'aide de pièges photographiques**

**(IVS).- Entre la mi-février et la mi-avril, le Service de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF) effectuera, en collaboration avec la KORA, un monitoring intensif du lynx au moyen de pièges photographiques. Ce monitoring est effectué en rive droite du Rhône, entre la vallée de Baltschieder et la limite cantonale proche de Collonges. Il permettra au canton d'évaluer l'efficacité du monitoring actuel, de mieux comprendre les déplacements des lynx, ainsi que les conséquences de leur présence sur le cheptel de chamois. Cette campagne sera respectueuse de la protection des données des personnes.**

Selon les lois fédérale et cantonale sur la chasse, les cantons sont tenus de recenser régulièrement les populations de faune sauvage et d'en établir les statistiques. Le SCPF diffuse périodiquement des informations sur l'évolution des populations des principales espèces de la faune sauvage par le biais de la statistique de chasse disponible sur son site internet.

En ce qui concerne les espèces protégées, en particulier les grands prédateurs, le canton a effectué, jusqu'à présent, un monitoring extensif. Celui-ci est basé sur la recherche de traces durant les mois d'hiver, sur le résultat des analyses effectuées sur les animaux sauvages et ceux de rente victimes des grands prédateurs, sur les observations directes des gardes-chasse professionnels ainsi que sur les annonces d'observation par des tiers.

### **Objectifs du monitoring par pièges photographiques**

Le monitoring à l'aide de pièges photographiques vise à recenser le plus exactement possible la population de lynx et permettra ainsi d'évaluer l'efficacité du monitoring extensif pratiqué jusqu'à ce jour ainsi que les résultats obtenus par ce biais.

Le monitoring à l'aide de pièges photographiques permet d'évaluer, par identification des individus, l'ordre de grandeur des déplacements de lynx entre les cantons de Berne, Vaud et le Valais, étant donné que ces cantons effectuent le même monitoring sur leur territoire.

Dans certains secteurs de la zone d'étude, un recul du nombre de chamois a été constaté. Le monitoring intensif permettra également de relever si le facteur de la prédation joue un rôle déterminant dans le maintien des effectifs à un faible niveau.

La révision de l'Ordonnance sur la chasse introduit les éléments constitutifs pour la régulation des grands prédateurs. Dans le contexte des demandes de régulation, un recensement des lynx le plus exact possible jouera un rôle capital. Dans ce cadre, le monitoring intensif planifié fournira ainsi au canton des connaissances utiles.



## **Emplacements et protection des données**

Les emplacements des pièges photographiques dans le terrain sont indiqués par des panneaux. Ils seront donc bien visibles et reconnaissables par chacun. Les pièges photographiques sont disposés dans le terrain de manière à ce que les promeneurs éventuels ne soient pris en photo qu'au niveau des jambes. Toutes les photos de personnes n'ont aucune utilité pour le recensement des populations de lynx. Elles seront immédiatement détruites par les collaborateurs du KORA et ceux du service conformément à la protection des données individuelles. Le monitoring est accompagné et supervisé par les gardes-chasse professionnels du SCPF.

Les emplacements individuels des appareils photos dans le périmètre prévu peuvent être consultés sur le site internet du SCPF ([www.vs.ch/scpf](http://www.vs.ch/scpf))

Les collaborateurs du service, en particulier les gardes-chasse des secteurs concernés, dont les noms figurent sur les panneaux d'information, restent à disposition pour tout renseignement complémentaire. Ils recevront volontiers les observations ou les indices de présence en provenance de cette région.

Le service de la chasse, de la pêche et de la faune remercie la population de sa compréhension et de toute information éventuelle en relation avec le monitoring intensif mis en place.

### **Personnes de contact :**

**Yvon Crettenand, biologiste au SCPF (027 606 70 11) ou  
Peter Scheibler, chef du Service de la chasse, de la pêche et de la faune  
(027 606 70 05, [peter.scheibler@admin.vs.ch](mailto:peter.scheibler@admin.vs.ch)).**